



## HPP-Congo

---

### TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EXTERNE POUR L'ÉVALUATION DU PROJET TCE TONGA NZOTO

---

#### I. INFORMATIONS GENERALES

Humana People to People Congo (HPP-Congo) est une Association Sans But Lucratif (ASBL) de droit congolais créée le 25 Septembre 2006. Il a pour mission d'exécuter des projets de développement communautaires de qualité ensemble avec les membres de la communauté pour qu'ils s'organisent pour se renforcer des connaissances et compétences et mener des actions d'amélioration de leur bien-être dans les domaines de la santé communautaire, l'éducation, l'agriculture & élevage, la sécurité alimentaire & la nutrition et la protection de l'environnement.

Et sa vision est d'entrevoir une société bienveillante et responsable dans laquelle les gens mènent une vie saine empreinte de dignité et de respect.

Depuis Octobre 2019, HPP-Congo met en œuvre le projet Total Control of Epidemic (TCE) « TONGA NZOTO » dans 6 Zones de Santé de la Division Provinciale de Santé de Kinshasa (Kinshasa, Lingwala, Limete, Mont Ngafula 1, Matete et N'djili) grâce au financement de PEPFAR.

Etant à sa dernière année d'exécution, le projet prévoit se voir être clôturé pour le 29 Septembre 2024. Ainsi, il est donc nécessaire et opportun qu'une évaluation du projet soit réalisée, couvrant la période allant de Septembre 2019 à Septembre 2024.

#### II. DESCRIPTION DU PROJET

Depuis Octobre 2019, HPP CONGO met en œuvre le projet Total Control of Epidemic (TCE) « TONGA NZOTO » dans 6 Zones de Santé de la Division Provinciale de Santé de Kinshasa (Kinshasa, Lingwala, Limete, Mont Ngafula 1, Matete et N'djili) grâce au financement de PEPFAR.

L'objectif principal du projet vise à « Améliorer les services de Prévention, de Soins et de Traitement du VIH/SIDA pour parvenir à une maîtrise totale de l'épidémie ». Cet objectif est articulé en 5 sous objectifs à savoir : 1. Mettre en place des services complets de prévention et de dépistage du VIH/SIDA dans les établissements de soins de santé et dans la communauté ; 2. Mettre en œuvre et développer des pratiques fondées sur des données probantes pour fournir des Services de Soins et de Traitement de qualité ; 3. Développer la prestation de Services Différenciés (DSD) pour garantir que les Patients Stables sont sous Traitement Antirétroviral et font l'objet d'un suivi ; 4. Fournir un encadrement et une supervision de soutien pour les activités de Suivi et d'Evaluation afin d'améliorer la planification du programme et la qualité des données et la prestation de services ; 5. Mettre en œuvre des activités OEV pour soutenir le programme clinique pour l'atteinte de 95-95-95. . . .

Le projet apporte un Appui Technique et Financier dans la mise en œuvre des activités dans 64 Formations Sanitaires (FOSAs) contractuelles dissimulées dans les 6 Zones de Santé appuyées. Au travers son Appui Technique et Financier, HPP CONGO appui le système de santé dans la gestion de l'Information Stratégique (SI) liée aux activités réalisées dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA au travers des outils papiers (dossier du patient, fiches, registres et canevas unique) et outils électroniques (bases des données : Tier.Net, DHIS2, VLMS) du ministère de santé au niveau de 6 Zones de mise en œuvre du projet. Pour ce faire, il travaille en partenariat avec le BPC PNLIS et les équipes cadre des Zones de Santé (ECZS).

A la fin de chaque trimestre de l'année fiscale, le projet rapporte les différentes réalisations au Bailleurs de Fonds CDC-PEPFAR via le système DATIM. Le rapportage comprend la partie statistique et la partie narrative des indicateurs contractuels MER.

La clôture du projet est prévue pour le 29 Septembre 2024. Ainsi donc, il est opportun d'une évaluation du projet soit réalisée. Cette évaluation couvrira la période de Septembre 2019 à Septembre 2024.

### III. BUT ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

#### III.1. Justification de l'évaluation

La justification de l'évaluation s'inscrit dans le cadre du respect des principes de transparence et de redevabilité de tout programme ou projet. Conformément à la politique d'Evaluation du PEPFAR et aux dispositions de Suivi et Evaluation prévues dans le document de projet (EPMP), une évaluation devra être réalisée à la 5<sup>ème</sup> année en vue d'évaluer la performance et les réalisations du projet par rapport aux objectifs prévus, aux résultats attendus, aux cibles et aux indicateurs clés définis dans le projet. Plus spécifiquement l'évaluation sera articulée sur les questions principales d'évaluation définies dans le projet. Dans le cadre du plan EPMP élaboré par le projet, 3 questions d'évaluation ont été prévues.

Ci-dessous les questions d'évaluation du projet :

**Question d'évaluation n° 1** : Dans quelle mesure les interventions mises en œuvre dans le cadre de ce projet ont-elles permis d'améliorer l'identification et le traitement des personnes infectées par le VIH et la tuberculose et de réduire le fardeau de la tuberculose chez les patients co-infectés par le VIH et la tuberculose ?

**Question d'évaluation n° 2** : Dans quelle mesure les interventions mises en œuvre dans le cadre de ce projet ont-elles réduit la transmission du VIH de la mère à l'enfant ?

**Question d'évaluation n° 3** : Dans quelle mesure l'accès et l'utilisation du Traitement Antirétroviral et de la Thérapie de survie ont-ils augmenté par groupe d'âge et par sexe dans les zones de santé appuyées afin d'atteindre les objectifs de contrôle de l'épidémie ?

#### III.1. Objectifs de l'évaluation

- Apprécier de façon objective l'efficacité, l'efficience et l'impact du projet ;
- Evaluer les forces et les faiblesses du projet et tirer des leçons de l'expérience pour l'amélioration des interventions futures ;
- Apprécier le niveau de satisfaction et d'accès des bénéficiaires aux services de prise en charge ;
- Identifier les besoins non couverts par le projet et proposer des pistes de réponse ;
- Proposer des solutions opérationnelles permettant de corriger les dysfonctionnements dans les interventions futures et de faire face aux défis constatés à travers l'évaluation.

### IV. Tâches du consultant

- Produire le protocole d'évaluation conformément aux questions d'évaluation du projet ;
- Définir les indicateurs clés en rapport avec les questions d'évaluation du projet ;
- Discuter le protocole d'évaluation avec la direction du projet ;
- Proposer un planning d'évaluation ;
- Réaliser l'évaluation ;

- Produire le rapport d'évaluation et le rendre disponible au projet.

## **V. EXPERTISE RECHERCHEE ET MODALITES DE SOUMISSION**

### **V.1. PROFIL DU CONSULTANT**

Cette mission d'évaluation sera conduite par un consultant indépendant ou un bureau de consultance. Le consultant doit disposer d'une expérience confirmée en matière de réalisation des évaluations des projets et dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA, plus particulièrement les aspects de prévention, de dépistage, de prise en charge et de suivi des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Le (la) consultant(e) devra répondre aux exigences suivantes :

- Formation Universitaire, Master dans le domaine de la santé publique avec particularité sur l'économie de la santé, la gestion et l'évaluation ou équivalents ;
- Connaissances avérées des questions de lutte contre le VIH/SIDA, une expertise en conduite d'évaluation de projets/programmes ;
- Expérience dans la conduite d'évaluation de projets financés par PEPFAR ;
- Avoir réalisé des évaluations (au moins 3) de projets / actions dans les domaines identiques ou proches à l'action à évaluer ;
- Connaissance des questions liées à l'urgence et aux crises humanitaires et au contexte des programmes de la RDC ;
- Connaissance des questions liées au contexte d'urgence et des crises humanitaires, au contexte des programmes de lutte contre le VIH en RDC ;
- Bonne maîtrise du cadre logique, des approches d'évaluation participative et des outils dans le cycle de projet ;
- Excellente maîtrise du français, de la rédaction des rapports et de l'outil informatique ;
- La maîtrise de l'anglais serait un atout.

### **V.2. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Le Consultant doit fournir :

#### **1. Une offre administrative comportant :**

- Une lettre de motivation adressée au Directeur de HPP-CONGO ;
- Copies des titres académiques

#### **2. Une offre technique comportant**

- Les précisions sur la méthodologie de travail préconisée, complétant ou précisant les présents termes de référence.
- Un chronogramme prévisionnel des tâches pour la réalisation des différentes étapes de la prestation, précisant de manière détaillée des moyens humains et matériels affectés à chacune de ces étapes ;
- Le consultant indiquera l'organisation qu'il compte mettre en œuvre pour respecter le délai d'exécution de l'évaluation ainsi que le nombre de réunions d'information/concertation qu'il prévoit ;
- Un résumé de l'expérience passée du consultant dans les évaluations de projets avec des certificats à l'appui ;
- Le CV du consultant.

#### **3. Une offre financière comportant :**

La proposition financière pour l'exécution de la mission en distinguant, notamment le coût de chaque phase. La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire et devra indiquer :

- (i) Le montant total/somme forfaitaire globale ;

(ii) Afin d'aider l'organisation HPP-CONGO dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra également une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant les honoraires du consultant (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus).

(iii) Les différents coûts de production des documents de travail et de rapports ainsi que les besoins de communication

(iv) Toutes autres informations jugées pertinentes.

## **VI. EVALUATION DES OFFRES**

LES OFFRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIERES :

### **VI.1. L'offre Administrative et Technique (60%) devra comporter :**

- Une lettre de motivation adressée au Directeur pays de HPP-CONGO
- Copies des titres académiques ;
- Les précisions sur la méthodologie de travail préconisée, complétant ou précisant les présents termes de référence.
- Un chronogramme prévisionnel des tâches pour la réalisation des différentes étapes de la prestation, précisant de manière détaillée des moyens humains et matériels affectés à chacune de ces étapes ; le consultant indiquera l'organisation qu'il compte mettre en œuvre pour respecter le délai d'exécution de l'évaluation ainsi que le nombre de réunions d'information/concertation qu'il prévoit.
- Un résumé de l'expérience passée du consultant dans les évaluations de projets avec des certificats à l'appui
- Les CV du personnel proposé.

### **VI.2. L'offre Financière (40%) devra comporter :**

- Une offre Financière en HT (Hors Taxes) et TTC (Toutes Taxes Comprises)
- La validité de votre Offre (le minimum souhaité par HPP-CONGO est de 30 jours)
- Le Mode et la modalité de paiement.

Les dossiers de soumission sont à déposer uniquement à l'adresse électronique suivante :

[recrutement@hpp-congo.org](mailto:recrutement@hpp-congo.org) avec en objet la mention « **Consultant Externe évaluation HPP-Congo /TN** » au plus tard le **jeudi 27 juin 2024 à 17H<sup>00</sup>**.



*Fait à Kinshasa, le 17 juin 2024*

**La Direction**